

# SCA ALAIN RONCAGLIA

SOCIÉTÉ ANIMATRICE DE RESTAURATION



## **AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION AVANT LE 31/12/2010**

### ➤ **L'ECONOMIE :**

1. LA RESTAURATION RAPIDE EST UN SECTEUR RENTABLE.
2. LA PUBLICITE NUMERIQUE PREND DE PLUS EN PLUS DE PARTS DE MARCHE.
3. LES LOCAUX COMMERCIAUX DESTINES A LA RESTAURATION APPORTENT UNE EXCELENTE RENTABILITE ET UN PLUS VALUE SUR LE LONG TERME.
4. LES RECETTES DE CUISINE ET LA DIETETIQUE CONCERNENT DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES.
5. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ARRIVENT DANS LE QUOTIDIEN DE CHACUN ET LE BREVET DU CONVOYEUR PROTEGE LE CONCEPT GLOBAL.

### ➤ **LA FISCALITE « TEPA »:**

1. 25 % DU MONTANT INVESTI EN REDUCTION DE L' IMPÔT SUR LE REVENU, LIMITE A 25.000 € PAR AN, POUR UN COUPLE MARIE OU PACSE.
2. 75 % DU MONTANT INVESTI EN REDUCTION DE L' ISF, LIMITE A 50.000 € PAR AN POUR UN COUPLE MARIE OU PACSE.

### ➤ **LE PRIVILEGES DES PREMIERS ACTIONNAIRES :**

1. LA PRIME D' EMISSION AU DEUXIEME TOUR DE TABLE.
2. LES TITRES PREFERENTIELS AU DEUXIEME TOUR DE TABLE.
3. UN DIVIDENDE PREFERENTIEL DE 10% POUR LES PREMIERS SOUSCRIPTEURS.
4. LA POSSIBILITE D' UNE INTRODUCTION EN BOURSE PROFITABLE AU ACTIONNAIRES.

### ➤ **LA SOCIETE EN COMMANDITE :**

1. LE COMMANDITE EST RESPONSABLE INDEFINIMENT SUR SES BIENS PERSONNELS.
2. LES COMMANDITAIRES N' ENGAGENT LEUR RESPONSABILITE QUE DANS LA LIMITE DE LEURS INVESTISSEMENTS.